

Commande groupée - DATTES Deglet Nour - Amap Les Gumes

M. Béchir M'BAREK est producteur de dattes selon la méthode Déméter à Nouil, oasis au nord-ouest de Douz dans le sud tunisien, aux portes du désert. A 150 km de Tozeur. La palmeraie appartient à la famille depuis plusieurs générations, Béchir désirait planter une jeune palmeraie. L'association Jardin du désert l'a aidé, depuis 2008 pour l'irrigation par une pompe fonctionnant avec panneaux solaires, achats de produit bio (lutte des acariens) et conseil. Il n'a pas le label Bio car trop cher.



La **Deglet Nour** est une variété de dattes originaire d'Algérie. Principal producteur : Tunisie et Algérie.

La **Deglet Nour** est extra-moelleuse, charnue et sa peau est très fine, sa couleur est claire, dorée et translucide, son noyau est petit. La Deglet Nour est parfois surnommée « reine des dattes » ou « soleil en miniature ». M. M'Barek propose aussi l'accueil paysan dans sa famille.

Les dattes fournies seront fraîches cueillies et triées sans traitement, et donc distribuer qu'une fois par an juste après la cueillette. La récolte va en local réfrigéré avant la vente.

25 kg seront livrés en boîte carton de 500g, le reste sera livré en vrac dans vos contenants. Ceci pour diminuer le poids transporté car les dattes seront ramenées dans les bagages des bénévoles de retour en France par avion (maximum 40 kg environ).

La distribution : aura lieu le Vendredi au boudrome de la Noé Cottée de St Sébastien de 18h00 à 19h30 (ces horaires peuvent être modifiés pour des raisons sanitaires ou autres, suivant les décisions des autorités).

La distribution aura lieu le **Vendredi 16 décembre**.

Engagements réciproques : Le producteur s'engage :

- à fournir les dattes cultivées suivant les consignes Déméter.
- La référente s'engage à livrer les produits commandés et à les distribuer selon les modalités ci-dessus.

Le consommateur s'engage

- à venir ou faire récupérer son colis lors des distributions
- A payer la cotisation annuelle de 5 € à l'Amap les GUMES

Modalités de paiement : Le paiement se fera avant le départ des bénévoles, donc **avant le 18 novembre**, par chèque à l'ordre de la référente Marie-Françoise RACOUËT, qui s'engage à les encaisser et à transférer le paiement en main propre, au producteur Béchir M'BARECK lors de l'enlèvement de la marchandise sur place.

Dattes	Quantité	Prix total (chèque)
Paquets de 500 g (6 €)	x 6 =	

Chèque à l'ordre de la référente Marie-Françoise RACOUËT.

Fait le/...../ 2022

L'adhérent :	La référente : Racouët Marie-Françoise
Mail :	Mail : marifra@laposte.net
Tél :	Tel : 06.77.83.63.71
Signature :	Signature : 